

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

CHAN-2024: le Gabon renoue avec les éliminatoires

LA Fédération gabonaise de football (Fégafoot), pour l'édition 2024, a décidé d'inscrire, mardi dernier, lors d'une réunion de son Comité exécutif, notre pays à cette compétition réservée aux footballeurs évoluant sur le continent.

levée, la

Fédération

gabonaise

de football

(Fégafoot),

dernier,

lors d'une

réunion de

son Comité

exécutif,

dirigée par

Pierre-Alain

gui, notre

réservée

évoluant

exclusive-

ment sur le

continent.

aux joueurs

Willy NDONG Libreville/Gabon

E 15 novembre 2017, la Confé-

dération La sanction africaine de football (CAF) avait sanctionné le Gabon pour deux édipour l'édition tions pour 2024, a décis'être retiré dé d'inscrire des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (C H A N -2018), le 5 août 2017, quelques le président jours avant son match contre la Guinée équatoriale. Days à cette La sanction compétition levée, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot),

pour l'édi-

tion 2024,

a décidé

d'inscrire mardi der-

nier, lors d'une réunion de son Comité exécutif, dirigée par le président Pierre-Alain Mounguengui, notre pays à cette compétition réservée aux joueurs évoluant exclusivement sur le continent.

Les premières rencontres aller-retour auront lieu aux mois de septembre et octobre prochains. Le pays hôte de la compétition n'étant pas encore connu, le tirage au sort des éliminatoires, selon nos informations pourrait avoir lieu au début du mois d'août. L'ossature locale de l'équipe gabonaise pourrait être celle qui a joué la dernière Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans. Mais avec quel staff technique?

Reste que va se poser une fois encore, au moment d'entamer les éliminatoires, la question de la reprise du National-Foot, à l'arrêt depuis plus de deux mois. Car nous voyons mal ce championnat reprendre au mois d'août, et en pleine campagne



Les Gabonais connaîtront leur adversaire du premier tour en août prochain.



Avis d'Appel d'Offres (AAO) 03-05-23-AFD/SET

Référence Reprise des travaux de construction d'un nouveau bâtiment voyageur à la gare de Moanda

03-05-23-AFD/SET AONO No

1. Dans le cadre de la réhabilitation du Chemin de Fer Transgabonais, l'Etat Gabonais a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'»AFD») pour rénover les infrastructures d'exploitation. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la reprise des travaux de construction d'un nouveau bâtiment voyageur à la gare de Moanda (PK 607) - SETRAG

Le concessionnaire des chemins de fer Gabonais (SETRAG) en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué de ce projet lance un avis d'appel d'offres pour ce marché.

Le présent Appel d'Offres concerne le projet et consiste en la construction et à la mise en valeur de l'ensemble du site de la Gare de MOANDA.

Cet appel d'offres est référencé AONO N° :03-05-23-AFD/SET en date du 20 juillet 2023 relatif aux Travaux de construction d'un nouveau bâtiment voyageur à la gare de Moanda (PK 607).

Il est ouvert aux soumissionnaires nationaux ayant les compétences requises.

2. La SETRAG sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de la reprise des travaux définis ci-dessus :

Le délai d'exécution des travaux est de Quinze (15) mois.

- 3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SETRAG, notamment en contactant Madame Hawahou GUILLAUME, Directrice des Achats (DA) Téléphone/ Fax: +241 11 70 80 71, E-mail : appel.offres@setrag.com ou en prenant connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Directrice des Achats de 09 heures à 15 heures, heure locale, tous les jours ouvrables ou en formulant une demande à l'adresse « mail » ci-dessus.
- 4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de
- 5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 28 Aout 2023 à 10 heures, heure locale. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à 1% du montant de l'offre en Francs CFA ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, tel qu'indiqué aux DPAO

6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des

Soumissionnaires qui le souhaitent le 28 Aout, à 10h30, à l'adresse suivante : salle polyvalente de la SETRAG.

- 7. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Eligibilité et Antécédent de défaut d'exécution de Marché
 - Ne pas présenter de conflit d'intérêt et ne pas être en situation d'inéligibilité au financement AFD
 - Ne pas avoir d'antécédents de défaut d'exécution de marché au cours des 5 (cinq) dernières années, d'exclusion dans le cadre de la mise œuvre d'une déclaration de garantie de soumission et/ou de litiges en instance.

• Capacité financière et chiffre d'affaires annuel

Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Apporter la preuve qu'il dispose de liquidités et/ou présenter des pièces attestant qu'il a accès à des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à Trois Cent Millions Francs CFA (300 000 000 F CFA);
- Apporter la preuve qu'il dispose d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Un Milliard Cinq Cent Millions Francs CFA (1 500 000 000 F CFA) sur les trois (3) dernières années.

• Capacité technique et expérience

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Apporter la preuve qu'il a participé à titre d'Entrepreneur principal, de membre de groupement, ou de sous-traitant dans deux (2) marchés d'un montant minimum d'Un Milliard Francs CFA (1 000 000 000 FCFA) chacun exécutés à compter du 1er janvier 2017 :
- Apporter la preuve qu'il dispose d'une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines de travaux de génie civil et tous corps d'état, construction de logements et aménagement VRD;
- Apporter la preuve de documentations, procédures internes ESSS, l'expérience de deux (2) marchés de construction à forts enjeux similaires dans les cinq (5)

LA DIRECTION GÉNÉRALE